



**PROCÈS VERBAL DU CCAS
DU LUNDI 29 JUIN 2026 – 18H30**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social de Cahagnes, suite à la convocation adressée le 25 juin 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, maire-adjointe qui procède à l'appel.

Nbre de membres en exercice au conseil d'administration : 13

Etaient présents :

M. Jean-Claude DUHAMEL, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, membres élus ; Mme Elodie BOUSSARD, Mme Noémie DUFOUR, Mme Isabelle CLOSMÉNIL, M. Jean-Michel MENNELET, Mme Valérie PANIER, M. Antoine HAY, membres nommés.

Etaient absents et excusés : M. Guillaume DUJARDIN, Président, Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Marion DELARUE, Mme Karine FRANÇOIS.

Nbre de présents : 9

Quorum : 7

Nbre de votants : 9

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du CCAS du 13 avril 2026,
- Bilan action canicule,
- Repas des aînés,
- Aide au permis,
- Questions diverses ;

*** Désignation de la secrétaire de séance ;**

Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du CCAS du 13 avril 2026 ;

Aucune remarque sur le PV du CCAS du 09 mars 2026 : approuvé à l'unanimité.

*** Bilan action canicule ;**

Synthèse des actions menées à compter du 22/06/2026 dans le cadre du Plan communal de sauvegarde :

- transmission de la liste des personnes vulnérables aux membres du CCAS avec questionnaire canicule à 13h32 pour organiser le phoning aux 103 habitants identifiés.
- 69 appels ou visites le 22/02/2026 par Emmanuelle, Jean-Michel, Karine, Pascale et Valérie.
- 34 restants le 23/06/2026 (fin à 11h36) par Emmanuelle, Isabelle, Jean-Claude, Jean-Michel, Noémie et Pascale.
- achat de ventilateurs et brumisateurs pour les écoles.

Observation générale : très bon accueil des appelés ou visités. Liste complétée avec les informations recueillies.

Remerciements à l'ensemble des membres du CCAS mobilisés.

Propositions pour les prochaines actions :

- la liste de personnes vulnérable date de 2021 : la compléter en rajoutant les personnes de plus de 65 ans. Il suffira de trier par date de naissance pour les futures actions qui seraient ciblées par tranche d'âge.

- ne pas oublier d'intégrer les personnes avec de lourds problèmes de santé qui auraient moins de 65 ans. En principe ce sont aux personnes de s'inscrire en mairie. Malgré plusieurs alertes dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux, personne ne l'a demandé.

Emmanuelle BEIGNON assistera à l'AG de l'ADMR et transmettra les informations pour sensibiliser les personnes en difficultés.

- Jean-Michel MENNELET s'inquiète de ne plus voir M. GIGAN domicilié 1110 route de la Percée du Bocage : voir avec les secrétaires si elles ont des informations + coordonnées téléphoniques.

- courrier du 1er Ministre

- prévoir un local rafraîchi : achat d'un climatiseur pour la salle polyvalente (lieu d'accueil du PCS) ? une nouvelle vague de canicule est annoncée en fin de semaine.

L'église n'a pas été ouverte car efficacité peu probante, lieu peu adapté (sanitaires, eau ...) et peu judicieux de faire déplacer les seniors par forte chaleur sans véritable lieu rafraichissant.

*** Repas des aînés ;**

Date : dimanche 15 novembre 2026 midi

Sandra LEMARCHAND a démarché auprès du PROXI pour avoir des propositions de menus.

=> Pas nécessaire de solliciter d'autres traiteurs : privilégier notre commerce local.

=> réfléchir à un thème

=> garder des bouteilles transparentes vides

=> Elodie et Noémie favorables à un petit spectacle par les enfants (l'intégrer après le discours du Maire ?)

=> programmer une réunion pour l'organisation fin septembre

=> diffuser la date du repas + inscriptions et besoin de transport dans le prochain bulletin

*** Aide au permis ;**

Résumé de la procédure actuelle et des problématiques rencontrées.

Pistes à étudier :

=> verser l'aide de 200€ au demandeur plutôt qu'à l'auto-école puisque déjà payé en totalité dans la majorité des cas (du coup quid de l'utilité de la convention avec l'auto-école ?). Juste exiger un justificatif des heures de leçons effectuées.

=> encourager les jeunes à faire leurs heures de bénévolat sur plusieurs associations.

=> Emmanuelle BEIGNON, référente pour les associations propose de les contacter. Revoir la fiche sondage pour détailler les missions qui peuvent être confiées aux jeunes et créer un planning annuel avec les heures possibles.

=> Jean-Claude DUHAMEL suggère que le CCAS propose des heures pour l'installation de la salle la veille du repas des seniors.

=> simplifier la validation : pas besoin de réunir le CCAS, sondage sur WhatsApp suffit

*** Questions diverses ;**

- Activités seniors : Bilan UnisCité avec le document de présentation réalisé par Adrien et Laurine, nos 2 jeunes en service civique pour la période 2025-26.

Effectif de participants faible : 8 personnes maximum. Malgré la communication, on ne sait pas pourquoi les seniors ne sont pas plus intéressés.

Dispositif reconduit cette année, fonctionnement de novembre à mai.

Personne n'est intéressé pour reprendre la présidence du Club de l'amitié. Etudier les statuts de l'association et se rapprocher du greffe des associations pour voir comment on peut faire pour une éventuelle reprise ou dissolution alors que tous les membres du bureau ont démissionné (Emmanuelle).

Le club de gym compte 30 adhérents et accueille même des personnes en dehors de la commune.

- Mobilité : évoqué lors de notre précédente réunion. Est-il prévu d'en faire la publicité dans le prochain bulletin ?

Séance levée à 20h03

Procès-verbal approuvé le 08 octobre 2026 et publié sur le site internet le 12 octobre 2026.

La Présidente de séance et secrétaire,
Pascale GASNIER-MENANTEAU

